



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Selon l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Municipalité de Sainte-Élisabeth adoptera un règlement modifiant le code d'éthique des employés :

À une séance ordinaire du conseil
Le mardi 2 octobre 2018
À 20 h 00
Au centre communautaire.
2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Toutes personnes intéressées peuvent assister à cette réunion.

Donné à Sainte-Élisabeth 20 septembre 2018.

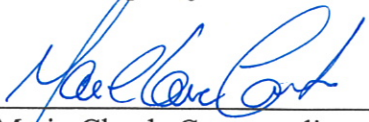


Marie-Claude Couture, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20 septembre 2018, entre 8 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 septembre 2018.



Marie-Claude Couture, directrice générale